Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

# LA LIBERTÉ



Vol. 66 No 17 SAINT-BONIFACE JEUDI 24 AOUT 1978

## Le 14e tournoi annuel des Franco-Manitobains



Ils sont venus 147 prendre le départ au terrain de golf de Saint-Boniface, jeudi dernier, pour essayer de remporter le 14e tournoi annuel des Franco-Manitobains. Ou disons pour tenter de figurer le plus honorablement possible au classement. Car comme toujours, les favoris de la compétition étaient tous bien connus....

Grand vainqueur cette année: M. Maxime Desaulniers, directeur de Cksb, à qui M. Robert Bockstael, conseiller de Saint-Boniface, a remis le trophée de la victoire (notre photo).

Une distinction au demeurant chèrement disputée puisque, bien qu'ayant réussi son parcours en 75 coups, Maxime Desaulniers n'a gagné que par un seul coup sur son plus proche adversaire, Claude Bissonnette.

Raymond Brunel a terminé en 3e position avec un "77", tandis que Paul Jeanson ainsi que le vainqueur de l'an dernier, Ed Larner, ont dû se "contenter" d'un "78".

Dans la catégorie "B", Lucien Fredette et Etienne Bohémier ont achevé le parcours de 18 trous avec une fiche identique de 84 coups. Bernard Turenne s'est classé premier dans la catégorie "C" avec un "94", Conrad Levasseur s'est classé deuxième après avoir frappé la balle 94 fois.

Quant à la catégorie "D", Arthur Deschambault et Maurice Auger ont respectivement gagné le premier et le deuxième prix.

## La Fédération des comités de parents en danger?

(Le dossier en page 3)

## Les écoles bilingues n'en valent pas la peine

**Une nouvelle constitution garantissant les droits linguistiques des minorités francophones, telle est la tâche que 530 délégués au congrès annuel de l'Acelf (Association canadienne d'éducation de langue française) ont chargé leur bureau de direction, présidé par le juge Alfred Monnin, lors de la 31e assemblée générale de cette association.**

**Les délégués ont aussi dénoncé une fois de plus l'existence d'écoles bilingues, *mixtes ou désignées où les deux langues se côtoient et qui constituent un indéniable outil d'assimilation pour les minorités de langue française.***

*Ndlr - Nous faisons part ci-dessous d'un extrait d'un article signé par Paule des Rivières qui a paru dans l'édition du lundi 21 août du quotidien Le Devoir.*

L'Acelf s'est engagée à accepter et à promouvoir l'énoncé suivant, pour les écoles des minorités de langue française: "Seule l'institution scolaire qui regroupe de façon homogène les étudiants de langue française peut favoriser l'épanouissement linguistique et culturel des francophones; le français doit être la langue de l'administration et celle des communications et l'anglais devient la langue seconde et doit être appris."

Cette nécessité de redoubler de vigilance et qui a fait la quasi-unanimité samedi, avait, plus tôt dans la journée, été discutée en atelier où M. Paul Bisson, conseiller pédagogique de la Fédération canadienne des enseignants, avait proposé cette résolution et s'était fait fort de démontrer, chiffres à l'appui, que les écoles bi-

**(suite à la page 4)**

## Les Canadiens aux urnes le 30 octobre?

(D'après CP) -- Selon des sources politiques proches du premier ministre Trudeau, ce dernier s'accorderait un délai de deux semaines avant de décider de tenir des élections générales cet automne ou de les reporter au printemps prochain.

En même temps, ajoute-t-on, cette période de réflexion coïncide avec le battage publicitaire entourant les récentes déclarations de M. Trudeau concernant les mesures pour relancer l'économie canadienne. La réaction populaire à ces mesures entrerait aussi en ligne de compte.

La décision serait prise vers le 4 septembre, jour de la fête du Travail, et selon l'annonce qui en sera faite, les Canadiens iraient aux urnes le 30 octobre, ou encore le 6 ou le 13 novembre, ou bien l'an prochain seulement.

La décision de M. Trudeau reposera sur un sondage, par le Parti libéral, de l'opinion publique une fois que les Canadiens auront eu le temps de digérer son programme de relance économique. Déjà annoncé par le premier ministre il y a près de quatre semaines et renforcé de promesses de coupures du budget la semaine dernière, ce programme est dévoilé gra-

**(suite à la page 4)**

## lettres à LA LIBERTÉ

# 'Une injure flagrante'

Messieurs
les Conseillers
du village de
Saint-Pierre-Jolys, Man.
R0A 1V0

Messieurs,

Cette année, pour la première fois, je participai avec un groupe de sept, à votre fête annuelle des "Sauts de grenouilles". Le voyage s'annonçait de bon augure; en arrivant on se voit souhaiter la "Bienvenue au village de Saint-Pierre"; les annonces sont pour la plupart bilingues, mais voilà ça s'arrête là.

Première surprise malencontreuse, le programme des activités est totalement en anglais. Plus décevant encore est le déroulement de l'activité des sauts de grenouilles, pas les grenouilles bien sûr, car ces pauvres petites bêtes offraient un bon spectacle. Je veux parler des animateurs d'une médiocrité banale et même d'une grossièreté impardonnable. Le comble de l'absurdité est nul doute l'invitation par le soi-dit animateur francophone à celui de langue étrangère de venir se moquer de la manière d'expression des gens de chez nous. Nous n'avons pas besoin d'individus de cette trempe vulgaire, et, que dire de cet animateur francophone, qui par ses propres affirmations se dit conseiller....

C'est là, Messieurs, une injure flagrante à toute la population francophone. J'arrive mal à comprendre pourquoi vous nous invitez par la voix des media francophones à participer à votre fête, si ce n'est que pour nous insulter vulgairement. D'autre part si c'est votre façon de vouloir attirer la population anglophone, je crains que vous vous leurriez royalement, car les gens qui se déplacent pour participer à votre fête s'attendent d'y retrouver une saveur et une culture françaises. Continuez dans cette veine, et vous perdrez vite la population francophone et du même coup vous y gagnerez le mépris et le ridicule des anglophones.

Nous étions partis avec allégresse dans l'anticipation de participer à une fête presque familiale, au lieu de cela, nous sommes tombés dans un guêpier.

Mme Constance Bradet
83, rue Youville
Saint-Boniface, Man.
R2H 2R8

# À MÉDITER...

## 10% de la population adulte des Etats-Unis est illettrée

Plus de 10% de la population américaine adulte, soit environ 23 millions de personnes, est pratiquement illettrée, incapable de lire un horaire de chemin de fer ou de remplir une demande d'emploi, selon les estimations des responsables de l'éducation.

Chez les jeunes d'âge scolaire, la proportion est à peine inférieure, ce qui a incité certaines associations de parents, en Californie et à New York en particulier, à attaquer en justice des écoles accusées de ne pas remplir correctement leur mission.

Dans les lycées de New York, souligne M. Herman Badillo, maire adjoint de la ville, les étudiants savent que "si vous étudiez, vous passez (dans la classe supérieure), si vous n'étudiez pas, vous passez tout de même". "La raison de cette situation ironique, poursuit-il, s'explique par le fait qu'il est considéré sociologiquement mauvais pour un enfant d'être laissé en arrière. En fait je considère pire pour un jeune de 17 ans d'être incapable, à cause de ce système, de lire, d'écrire et de calculer".

Cette situation a incité bon nombre d'éducateurs à réclamer un retour aux vieilles méthodes d'éducation.

Trop de liberté est laissée aux élèves, l'accent n'est pas assez mis par les enseignants sur les matières fondamentales comme l'écriture, la lecture, les mathématiques, se plaignent-ils.

Des programmes et des fonds spéciaux ont été créés pour inciter les jeunes à la lecture, des télescripteurs ont même été installés par des agences de presse dans des écoles. Mais peu y a réellement fait. Le nombre élevé d'étudiants illettrés ou pratiquement illettrés n'est pas seulement le fait de l'école, mais aussi de l'environnement social, de la famille, mais aussi d'une société où la télévision a largement plus de succès que les bibliothèques, et où savoir lire et écrire n'est pas vraiment perçu comme indispensable à la vie, constatent les éducateurs.

Les cas d'étudiants d'université qui ont des difficultés à lire correctement ou à écrire ne sont pas rares non plus; il est vrai que les formules d'examents, où souvent on ne demande pas aux étudiants de rédiger, mais seulement de cocher la réponse qu'ils jugent correcte, n'encouragent pas à composer des phrases logiques. Le système a toutefois l'avantage de pouvoir faire corriger les examens par ordinateur ce qui allège le travail des professeurs.

De 1964 à 1974, le "coût" d'un élève est passé de $800 à $1,400 par an, alors que durant la même période, les résultats des tests en mathématiques, expression orale et écrite ont baissé.

Dans les grandes villes, environ la moitié des chômeurs de 16 à 21 ans sont virtuellement illettrés. La race et la situation familiale restent des facteurs importants. Un jeune Noir a cinq fois plus de chance qu'un Blanc de rencontrer des difficultés à lire et écrire, et l'enfant d'une famille à faible revenu est le plus susceptible de subir ces mêmes difficultés.

**Et puis, pour terminer, cette triste nouvelle qui nous vient de la république fédérale d'Allemagne et qui malheureusement n'a besoin d'aucun commentaire.**

Comme l'an passé, plus d'un demi-millier d'élèves ouest-allemands se sont suicidés, le plus souvent après avoir reçu leur carnet scolaire aux notes insuffisantes pour passer dans la classe supérieure.

517 suicides pour 200,000 élèves "admis à redoubler". C'est un record mondial peu enviable, partagé avec le Japon où l'avenir professionnel des jeunes est également lié à une sélection très sévère qui commence avec la scolarité.

# L'Association des hebdos s'identifie aux besoins de notre presse régionale

L'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone (dont les membres publient quelque 80 journaux dans toutes les régions du Québec et dans les milieux francophones des autres provinces canadiennes) fera un effort spécial au cours de son année d'activités 1978-79 pour s'identifier encore davantage aux besoins des hebdos des régions desservies.

Voilà ce qu'a déclaré le nouveau président des Hebdos régionaux, M. Jean-Yvon Houle, éditeur de La Voix métropolitaine et de La Voix du samedi, de Sorel, à l'issue d'une réunion spéciale du conseil d'administration de l'association tenue récemment à Joliette. Cette réunion faisait suite au 46e congrès annuel tenu à Pointe-au-Pic et avait pour but de préparer le programme d'activités de l'année en cours.

Au nombre des décisions prises à la réunion de Joliette, mentionnons celle de tenir des assemblées du conseil d'administration dans diverses régions afin de favoriser les contacts et les rencontres avec les éditeurs d'hebdos, en vue de mieux répondre à leurs besoins. La première réunion du genre aura lieu à Rivière-du-Loup, le 7 septembre 1978. De son côté, le directeur général des Hebdos régionaux, M. Jean Longval, poursuivra la visite des hebdos-membres afin de renforcer les liens entre les éditeurs et l'association.

Nos lecteurs savent déjà que leur journal est l'un des 80 journaux qui sont membres des Hebdos régionaux lesquels publient chaque semaine quelque 800 000 exemplaires qui sont lus par 2 500 000 personnes.

**SEMAINE DES HEBDOS**

L'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone a décidé, a annoncé son président, M. Jean-Yvon Houle, de tenir en octobre 1978, la première semaine consacrée à la presse hebdomadaire régionale. Le but de cette semaine est de mettre en relief l'importance des hebdomadaires régionaux et le rôle qu'ils jouent. Une abondante documentation sera préparée en vue de cette semaine.

De son côté, le Conseil des gouverneurs des Hebdos régionaux (qui est constitué des anciens présidents de l'association) a pris l'initiative d'entreprendre une étude sur l'apport de la presse régionale francophone au cours de l'histoire et de préparer un historique de l'association elle-même en vue de la célébration du cinquantième anniversaire qui aura lieu en 1982.

**COMMISSIONS ET COMITÉS**

A la réunion de Joliette, le conseil d'administration des Hebdos régionaux a également formé les commissions et les comités qui seront en opération en 1978-79 et il en a défini les mandats. En plus des quatre commissions permanentes qui sont celles de l'administration et de la finance, des relations de travail, des relations publiques et de la formation professionnelle, plusieurs comités ont été formés. On retrouve, par exemple, les comités suivants: congrès, hebdos-relationnistes, semaine des hebdos, recrutement, concours, voyages, représentation, etc....

La vie politique québécoise constituant un sujet de première importance, un comité des Hebdos régionaux étudiera la possibilité de préparer une chronique sur les débats de l'Assemblée nationale qui serait publiée par les hebdos-membres.

Les sessions de perfectionnement professionnel que les Hebdos régionaux organisent depuis plus de vingt ans se poursuivront en 1978-79 selon la formule des cliniques régionales. Par ailleurs, l'association offre également un programme de consultation au niveau des entreprises de presse afin d'en améliorer l'efficacité.

Pour la 27e année, les hebdomadaires seront invités, en 1979, à participer aux concours annuels qui visent à reconnaître l'excellence de la presse régionale. L'institution d'un grand prix de journalisme est à l'étude.


**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GERANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPERANT: Bernard Bocquel

REVISION DES TEXTES ET CORRECTION DES EPREUVES: Josiane Ruggeri

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRETARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4873.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTE est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.


## Bons mots

J'aime lire en tout temps, sauf en voyage. Je ne peux pas me résigner à chasser une évasion par une autre.

•

"La foi transporte les montagnes". C'est donc dire qu'elle se fiche pas mal de l'environnement.

•

Des observations entendues au cours de la télédiffusion des Jeux du Commonwealth, j'en ai retenu deux. 1) D'un athlète mâle à la puissante musculature, on disait: "Ca, c'est un homme!" 2) Et d'une athlète femelle au gabarit imposant: "C'est pas une femme!" Les femmes disputeront longtemps avant de faire admettre que la vigueur de la musculature est également un atour de leur sexe.

dossier

# Subventions coupées? La Fpcp devant le tableau noir

**Faute d'argent, la Fédération provinciale des comités de parents va-t-elle devoir cesser toute activité? Oui. Du moins si l'on s'en tient à la lettre en date du 1er août de M. E.B. Sexsmith, directeur régional par intérim au Secrétariat d'Etat à Winnipeg, adressée au directeur général de la Fpcp, Pierre Laurencelle. On peut notamment lire: "Suite à l'évaluation de votre requête en rapport avec les critères du programme des Groupes minoritaires de langue officielle, nous regrettons de vous aviser qu'il ne nous sera pas possible de vous venir en aide". Ce refus porte sur la somme d'environ $89,000.**

**Mais rien n'est encore joué. Lundi dernier (21 août), le président de la Fpcp, M. Roger Dubois et l'adjoint de Pierre Laurencelle, M. Pierre Meunier, ont rencontré à Ottawa M. Paul Larose, sous-secrétaire d'Etat adjoint à M. Pierre Juneau, lui-même sous-ministre du Secrétaire d'Etat M. John Roberts. Pierre Meunier a déclaré que maintenant M. Larose dispose d'une information exacte au sujet de la Fédération. Toutefois M. Larose n'a pas indiqué la date à laquelle il rendrait une décision au sujet de la demande de subvention de la Fpcp.**

*Dernières demandes*

**Et d'abord comment aurait-il pu? Puisqu'il ne disposait pas le lundi 21, lors de l'entrevue avec les responsables de la Fédération, des dernières demandes de subvention. Demandes qui, selon Pierre Meunier qui se fiait aux promesses faites par les fonctionnaires du Secrétariat d'Etat à Winnipeg, auraient dû être parvenues à Ottawa une semaine avant! Il est temps que les Postes deviennent une corporation de la Couronne.**

**En attendant que la Fédération des comités de parents sache à quoi s'en tenir, il faut avoir présent à l'esprit que l'organisation fonctionne depuis le mois d'avril uniquement grâce à un emprunt (substantiel) contracté par cinq personnes à la caisse populaire de Saint-Boniface. Cinq personnes qui vont perdre pas mal d'argent si la décision de ne pas subventionner le programme d'animation pour l'année fiscale en cours de la Fpcp est maintenue. Sans compter tous les parents francophones qui croient à la nécessité d'une Fédération pour mieux les soutenir et les conseiller dans le choix qu'ils ont fait en faveur de l'école française.**

**bb**

## *Le trait d'union coupé?*

*Ainsi les fonctionnaires du secrétariat d'Etat ont jugé bon d'attendre le 1er août pour daigner laisser savoir aux responsables de la Fédération provinciale des comités de parents qu'ils ne pourront venir en aide à cet organisme qui essaie, tant bien que mal depuis 1976, de promouvoir le développement de l'éducation française.*

*A un moment pourtant où ces mêmes fonctionnaires auraient laissé entendre que tout baignait dans l'huile. Impossible de les blâmer, chacun ayant le droit d'être optimiste pendant la période estivale.*

*La nouvelle n'a pas fait grand bruit. Et pour cause. S'il faut s'occuper de problèmes d'éducation pendant les vacances maintenant! Il existe encore une autre raison. La Fpcp n'est pas un organisme qui fait beaucoup de battage, mais qui agit plutôt discrètement là où on le sollicite.*

*Pourtant, qu'elle jouisse d'un grand prestige ou non, cela ne diminue en rien son rôle très important de trait d'union entre les différents comités de parents éparpillés dans la province, dont l'action a besoin d'être coordonnée.*

*Couper les vivres à la Fpcp revient à réduire l'influence des parents qui tiennent à l'éducation en français de leurs enfants. Une bien sombre perspective. S'il existe un organisme franco-manitobain qui ne devrait pas être soumis à des coupures de budget, c'est bien la Fpcp.*

*La rédaction*

## Les étapes des négociations

Voici un résumé chronologique des négociations entre les responsables de la Fpcp et le secrétariat d'Etat.

Février-mars. Discussion informelle sur le contenu du programme et le montant de la subvention.

14 avril. Soumission du premier budget pour le projet "Développement de comités de parents attachés aux écoles françaises". Montant de la demande: $119,020.00.

24 avril. Le secrétariat d'Etat indique que ses "allocations budgétaires ne (...) permettent pas de recommander un tel montant". En précisant qu'une augmentation de l'ordre de 8% sur le budget de l'an passé serait "beaucoup plus près" de ses possibilités.

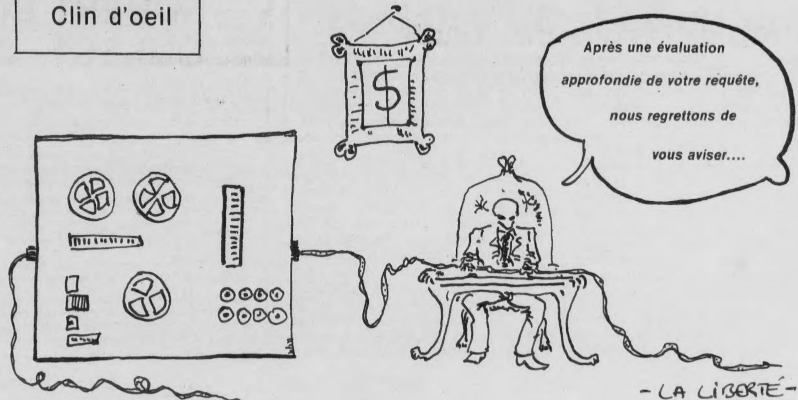
16 mai. Le secrétariat d'Etat demande un budget révisé de la Fpcp.

19 juin. La Fédération soumet ce nouveau budget. Montant; $89,000.00.

25 juillet. La Fpcp demande des précisions au sujet de la demande de subvention.

1er août. Finalement, cinq longs mois après le début de l'année fiscale, le secrétariat d'Etat daigne informer qu'il ne lui sera pas possible de venir en aide à la Fpcp.

## Clin d'oeil




## Les objectifs de la Fpcp

**La Fédération provinciale des comités de parents est l'organisme représentatif des différents comités de parents intéressés à la promotion de l'éducation française dans les écoles où un cours de français est enseigné. Elle a été fondée en mai 1976.**

**Dans ses grandes lignes, le but de la Fpcp est de promouvoir l'épanouissement et le développement de l'éducation française partout dans la province et de rejoindre tous les membres de la communauté francophone pour leur faciliter le choix de la langue d'enseignement, conformément à l'Acte scolaire.**

## *"Inacceptable et malhonnête"*

**Dans un communiqué en date du 11 août, la Fédération provinciale des comités de parents, se référant à la lettre en date du 1er août, qualifie la décision du secrétariat d'Etat "d'inacceptable" et de "malhonnête". Pour les raisons suivantes.**

1- La Fédération provinciale des comités de parents a négocié en bonne foi et a cru à la sincérité du secrétariat d'Etat qui lui disait qu'il continuerait de financer son programme.

2- Après avoir appuyé financièrement la Fédération pendant 18 mois, le secrétariat d'Etat nous informe qu'il ne lui sera plus possible de venir en aide à ce projet, **et ceci quatre mois après le début de l'année fiscale.**

3- L'objectif principal de la Fédération provinciale des comités de parents est de freiner l'assimilation et, à ce sujet, nous avons pris des engagements pour l'année fiscale en cours; malheureusement les jeux du secrétariat d'Etat ne font que saboter nos efforts.

4- La Fédération provinciale des comités de parents a négocié avec le bureau régional qui indiquait son appui au projet. Ce même bureau, suite à l'intervention du bureau central, rejeta de façon brutale et inconditionnelle ladite demande.

Nous questionnons l'utilité de discuter, de négocier et de réviser avec les gens du bureau régional tandis que le pouvoir décisionnel semble être centralisé auprès de quelques bureaucrates d'Ottawa, très loin en distance et en compréhension de la réalité minoritaire franco-manitobaine.

Accepter la décision du secrétariat d'Etat serait accepter notre propre génocide.

## *Savoir trouver le juste mot*

***La demande de subvention de la Fpcp ne doit pas avoir l'air d'une demande de soutien, mais doit ressembler à un projet bien spécifique. Mais ne pensez surtout pas que pour passer de l'un à l'autre il faille opérer de profonds bouleversements. Que non point! Pour effectuer la métamorphose et devenir "subventionnable", il suffit de changer le mot "éducation" en "animation".***

***Voilà un compromis qui devrait satisfaire tout le monde. Même les poètes, puisque la rime reste...***

(suite de la une)

## L'Acelf
# Non aux écoles bilingues

lingues ou mixtes ne constituent en aucune manière une solution pour les minorités francophones en Ontario bien au contraire.

De son côté, M. Gustave Dubois, agent de développement en éducation et membre de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan a abondé dans le même sens après avoir rappelé que la position des francophones dans sa province est fragile et que les 15 écoles "désignées" doivent être vues comme une étape et non une fin puisqu'elles constituent dans bien des cas un élément d'assimilation, les anglophones y étant nombreux, que ce soit parce qu'ils s'inscrivent dans les écoles désignées ou parce qu'une partie de l'école seulement est bilingue. Pour sa part, Mme Brigitte Lee, chargée de mission à l'Association canadienne d'éducation, a exhorté l'Acelf à faire preuve de discrimination positive à l'égard du français dans les provinces où il est en minorité, en citant des études démontrant cette urgence.

La totalité des recommandations de l'Acelf, toutes destinées à favoriser l'épanouissement, au Canada, de la culture et de la langue françaises, ont été adoptées rapidement après quelques minutes de discussion en plénière, sauf celle mentionnée plus haut sur l'école unilingue dont la formulation originale gênait certains délégués québécois (qui formaient d'ailleurs la majorité des délégués présents).

Certains, dont le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, ont en effet déclaré qu'ils ne pouvaient y souscrire puisqu'on y prônait un enseignement obligatoire de l'anglais langue seconde. C'est ainsi qu'il fut décidé de préciser que la résolution visait "les écoles des minorités de langue française".

Un intervenant devait pour sa part s'interroger tout haut sur l'opportunité, pour une association canadienne, de se prononcer "par province". C'est la raison pour laquelle un amendement précisant qu'il était question des écoles françaises "pour les provinces autres que le Québec" fut battu.

Le président de l'Acelf, M. Monnin, est d'ailleurs intervenu pour appuyer la proposition et dire qu'elle visait, de toute évidence, les minorités francophones à l'extérieur du Québec. "Il ne faut pas mélanger les oranges et les carottes", a-t-il dit en ajoutant: "Si seulement l'Acelf pouvait se mettre le nez là-dedans".



Alfred Monnin

(suite de la une)

# Aux urnes le 30 octobre?

duellement à grand renfort de publicité, laquelle se poursuivra jusque durant la campagne électorale d'automne, si besoin est évidemment.

L'actuel compte à rebours au sujet d'une élection est le troisième en quatre mois: en mai dernier puis au début d'août. M. Trudeau aurait hésité à dissoudre le Parlement, selon ses proches, parce que des sondages privés avaient indiqué qu'il aurait perdu sa majorité à la Chambre des communes en cas d'élections en juillet ou en octobre.

Au bureau de M. Trudeau, la priorité serait de conserver une majorité stable aux Communes en 1979-80, période au cours de laquelle les Québécois seront appelés à prendre des décisions importantes sur leur souveraineté et leur avenir politique.

Le battage publicitaire entourant le programme de relance économique viserait à contrer ce que des conseillers politiques considèrent comme une réaction négative prononcée contre le gigantisme et l'inefficacité du gouvernement fédéral. Le programme contient donc des mesures pour ramener la bureaucratie à des proportions plus raisonnables, suivies de mesures pour combattre le chômage et l'inflation. Viendraient ensuite des engagements à diminuer les impôts.

**TRANSPORTS CANADA**

**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 et portant l'indication: ILS, Aéroport de Thunder Bay, seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 8 septembre 1978 pour: le remplacement du système d'atterrissage aux instruments sur la piste 25 de l'aéroport de Thunder Bay, à Thunder Bay, en Ontario.

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

**TRANSPORTS CANADA**

**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 et portant l'indication: Déplacer le localisateur R13 à l'aéroport international de Winnipeg, seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 8 septembre 1978 pour: déplacement du localisateur R13 à l'aéroport international de Winnipeg, à Winnipeg, au Manitoba.

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

**TRANSPORTS CANADA**

**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 et portant l'indication: Treillage à maille de chaîne, Prince-Albert, Saskatchewan, seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 8 septembre 1978 pour: livraison et érection d'un treillage à maille de chaîne à l'aéroport de Prince-Albert, en Saskatchewan.

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, Cp 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Les courses
GERALD TREMBLAY

## A Assiniboia Downs

# Bientôt le 'TRIACTOR'

La course "Voyageur Handicap" pour les chevaux de 3 ans sera à l'honneur lors de la 82e journée de courses demain soir (vendredi 25 août) à Assiniboia Downs.

Et si pour certains, pour ne pas dire certaines, la saison peut paraître longue, elle n'a pas encore atteint les ⅔ des 129 jours prévus. Pour ceux qui n'auraient pas encore fait fortune, la chance les attendra jusqu'au 30 octobre, date limite englobant les 47 jours de courses à venir.

Déjà on remarque le nombre limité de chevaux dans certaines courses. Cette situation est au détriment du parieur qui voit ses gains réduits pour les risques encourus, mais tout n'est pas perdu car la saison d'automne, qui débutera le 8 septembre prochain, nous réserve le "TRIACTOR".

Trouver le cheval gagnant dans une course est déjà un accomplissement rémunérateur. L'exactor exige que vous identifiez à l'avance le cheval qui finit 1er et le cheval qui finit 2e.... ça c'est plus difficile et si vous réussissez, vous retournerez à la maison avec une histoire à raconter. Maintenant le "TRIACTOR"! Il s'agit de choisir correctement la position des 3 premiers chevaux dans une course.... ça c'est encore plus difficile et si la chance vous sourit, vous pourriez retourner à la maison avec un joli petit magot. Mais attention, il ne faudrait pas attendre de gagner avant de régler vos comptes.

Deux autres changements sont prévus pour l'automne: les courses du samedi auront lieu l'après-midi à 13 h 30 à compter du 9 septembre, jour du Derby, et les courses du soir débuteront une demi-heure plus tôt, soit à 18 h 30.

**Saratoga Spings:** Le "Travers Stakes" qui s'est déroulé samedi à New York pour la 109e fois offrait l'occasion, pour la 10e fois, aux 2 meilleurs chevaux de 3 ans de se retrouver: "Affirmed", gagnant du "Triple Crown" et son plus proche adversaire "Alydar". Pour la 8e fois "Affirmed", monté par Laffit Pincay qui remplaçait le jeune Steve Coughen accidenté, battait son adversaire dans cette course d'un mille et quart. Mais hélas les juges en décidèrent autrement en accordant la victoire à "Alydar" suite à une infraction le long de la rampe. Nous ne saurons jamais qui aurait pu être l'éventuel gagnant en cette journée mais le propriétaire d'Alydar qui empochait $62,800 ne semble pas trop s'en inquiéter.

... à la prochaine

# *Ils courent, les "Dynamiques"*

Les "Dynamiques" de Saint-Boniface, ce groupe de jeunes sportifs amateurs de course que nous vous avions présenté il y a quelques semaines, se préparent pour la course de fond qui aura lieu au parc Assiniboine dimanche à 9 h. Les participants devront se mesurer sur un parcours d'une distance totale de 25 km.

**À Gimli**

Pendant le mois d'août, les "Dynamiques" ne sont pas restés inactifs. Ils ont participé le 6 août à Gimli, à l'occasion de la fête islandaise, à une course sur 10 milles (153 coureurs). Claude Bérubé est arrivé 13e en 54'01" et 2e dans la catégorie des jeunes. Le deuxième meilleur temps couru *par un jeune au Manitoba!*

Alphonse Bernard a franchi la ligne d'arrivée en 14e position (55'09"), Laurent Lacroix en 24e (58'19") et Georges Vermette a gagné la 10e place dans la catégorie des jeunes avec un temps de 63'48".

**À Fargo**

Les amateurs sportifs de Saint-Boniface se sont aussi rendus à Fargo, le 12 août, pour participer par un temps chaud et humide à la course "Red river run" (15.5 km - 9.63 milles). 184 coureurs avaient pris le départ.

Alphonse Bernard s'est classé 12e (57'59"); Claude Bérubé 30e (64'29"); Laurent Lacroix 40e (65'10").

# culture

## A la Cathédrale

# D'une pierre, deux coups

Plus de 14,000 personnes de l'extérieur se sont arrêtées, cet été, à Saint-Boniface pour visiter les lieux historiques de la cathédrale. C'est du moins ce qu'a affirmé Mlle Jocelyne Marcoux, qui oeuvre durant l'été au service du "Youth Services Directorate" et qui, de par ce fait, occupe aussi le poste de coordonnatrice d'un groupe de 14 guides volontaires.

La coordonnatrice, originaire de Saint-Boniface et étudiante en orthophonie à l'université de l'Alberta, a affirmé qu'il était difficile d'exercer un contrôle sur les visiteurs, tant la demande était grande. "Nous offrons,



a-t-elle ajouté, des tournées organisées entre 11 h 30 et 14 h 30, chaque jour de la semaine, mais il y en a toujours certains qui viennent sans nous avertir. Les guides font de leur mieux pour accomoder tout le monde."

Les guides volontaires sont sélectionnés parmi un certain nombre de postulants et doivent ensuite suivre une session de formation. Agés de 14 à 30 ans, ils font visiter aux personnes intéressées les ruines de la cathédrale et du cimetière, ce qui nous conduit à mentionner un autre projet: celui de la restauration du cimetière historique.

**Restauration du cimetière historique**

Dans le cadre d'un projet Jeunesse Canada au travail, cinq étudiants du collège universitaire de Saint-Boniface s'occupent, durant l'été de restaurer les monuments et d'entretenir le terrain du cimetière historique de la cathédrale.

Le travail qu'effectuent ces jeunes serait des plus satisfaisants si on se fie aux bonnes réactions des paroissiens et des visiteurs.

En plus, l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse de la Cathédrale nous souligne que les visiteurs n'ont que des fleurs à lancer aux jeunes travailleurs. C'est le cas de le dire: le terrain resplendit grâce à un ensemble de fleurs décoratives.



*Cinq étudiants du collège universitaire de Saint-Boniface se consacrent, cet été, à restaurer et à entretenir le terrain du cimetière historique de la Cathédrale. Sur la photo, nous remarquons Philippe LeDorze et Paul Paquin qui repeignent les écriteaux des monuments historiques. Les trois autres travailleurs sont: Gilbert Fchaubroeck, René Desaulniers et Daniel Boucher.*

## Les heures claires

Le jardin d'enfants "Les heures claires" ouvrira ses portes le jeudi 7 septembre à 9 h 30. Mme Ragot et ses animatrices seront heureuses d'y accueillir vos enfants. Pour plus d'informations, veuillez téléphoner au 452-3464 ou au 247-8725

## ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE

Madame Geneviève Thompson-Montcombroux nous informe avec regrets qu'en raison de son état de santé elle sera dans l'impossibilité d'enseigner les cours de danse de l'année 1978/79. Toutefois, l'Ecole ne ferme pas et un professeur du programme professionnel du ballet royal de Winnipeg se chargera d'enseigner toutes les leçons.

Madame G. Thompson-Montcombroux espère que vous lui ferez un bon accueil; elle sera d'ailleurs là pour le présenter le jour des inscriptions le samedi 9 septembre de 10 h à 12 h, et elle se fera un plaisir de répondre à toutes questions que vous désireriez poser (tél. 233-6989). Les anciennes élèves sont naturellement déjà inscrites mais elles sont priées de venir confirmer leur inscription le samedi 9 sans faute. Merci.

- ***24, 25, 26 août - Le ballet royal de Winnipeg** présentera "Dansons dans le parc" les 24, 25, et 26 août à 20 h, dans le parc Assiniboine. Ce programme est gratuit, apportez votre chaise. Les ballets au programme sont: "Glinka pas de trois" de Balanchine, "les Femmes" d'Oscar Araiz, "Pas d'action" et pour finir "Festival".*

- ***8 septembre - 15 octobre. La galerie d'art de** Winnipeg [Winnipeg Art Gallery] exposera pendant cette période 26 peintures du célèbre Picasso, exécutées entre 1902 et 1972. La moitié des tableaux qui seront présentés ont été peints après 1950. Ceci afin de mieux montrer l'évolution du style de cet artiste qui aura marqué le siècle dans le domaine de la peinture essentiellement.*

*Le prix d'entrée sera de $2.00. Les personnes de l'âge d'or ainsi que les jeunes entre 6 et 14 ans ne devront débourser qu'un dollar. Quant aux enfants en dessous de 6 ans, ils pourront admirer les oeuvres de Picasso gratuitement.*

# pratique



## Rouleaux de Flétan à la Florentine

30 ml/2 c. à soupe de beurre ou de margarine
30 ml/2 c. à soupe d'oignons hachés
283 g/1 paquet de 10 onces d'épinards hachés, surgelés, dégelés
125 ml/½ tasse, 2 onces de fromage suisse râpé
5 ml/1 c. à thé de sel
1 ml/½ c. à thé de sauce au piment Tabasco,
6 filets de flétan frais ou surgelés
284 ml (1 boîte, 10 3/4 onces) de crème de champignons condensée

Faire fondre le beurre dans un poêlon de taille moyenne. Y mettre les oignons et les faire dorer. Ajouter les épinards, couvrir et faire cuire pendant 5 minutes. Retirer du feu, ajouter le fromage, le sel et la moitié de la sauce Tabasco; bien mélanger. Mettre ⅓ de tasse (50 ml) de la préparation aux épinards au centre de chaque filet de poisson et les rouler, en les faisant tenir avec des cure-dents. Les déposer dans un plat à four graissé de 2 pintes (2 l). Mélanger la soupe avec le dernier 1/8 de cuillère à thé de sauce Tabasco et la verser sur le poisson. Faire cuire au four à 375oF, pendant 25 à 35 minutes jusqu'à ce que le poisson se détache facilement avec une fourchette. Servir garnis de persil et de tranches de citron.

6 portions.

# PARLONS ALIMENTATION

Cette semaine nous examinons les produits alimentaires sous un angle un peu différent: celui des étiquettes.

Les étiquettes sur les produits alimentaires et non-alimentaires fournissent l'information dont vous avez besoin pour faire un choix plus éclairé. Un acheteur averti doit lire, comprendre et se servir des renseignements qui figurent sur les étiquettes des produits préemballés.

Les étiquettes sur les produits alimentaires doivent indiquer le nom usuel du produit, la quantité nette, le nom et l'adresse du fabricant ou du distributeur. Elles doivent aussi indiquer:

**La liste des ingrédients:**

Les ingrédients, dans presque tous les produits alimentaires préemballés, doivent être soit énumérés soit indiqués en pourcentage. La proportion ou le pourcentage doit être fixé selon le poids de chaque ingrédient.

Dans certaines circonstances, il faut ajouter:

**Arôme artificiel:**

Si un produit alimentaire contient un arôme artificiel et que sur l'étiquette on peut voir l'image du produit naturel imité (par exemple une pêche), l'étiquette doit clairement indiquer qu'un arôme artificiel a été ajouté au produit.

**Nom ou marque de commerce:**

Le nom commercial ou la marque de commerce est la désignation employée par une entreprise pour distinguer ses produits de ceux d'un concurrent. Cette marque est la propriété exclusive d'une entreprise et peut devenir le nom usuel d'un produit vendu par cette dernière si elle est souvent utilisée.

**"MEILLEUR AVANT"**

La plupart des produits alimentaires périssables préemballés dont la durée de conservation est de 90 jours ou moins (à l'exception des fruits et des légumes frais), doivent porter les mots: "meilleur avant". Après la date indiquée, le produit alimentaire aura peut-être perdu de sa fraîcheur mais il pourra encore être consommé. Les produits à base de viande fraîche ou pré-congelée, de poisson et de volaille, qui ont une durée de conservation de 90 jours ou moins, devront porter une date d'emballage. On devra placer des affiches près de l'étalage pour indiquer la durée de conservation du produit après la date d'emballage.

**INSTRUCTIONS POUR LA CONSERVATION:**

Des instructions concernant la conservation des produits périssables doivent indiquer si le produit requiert des conditions de conservation autres que la température ambiante.

**NOMBRE DE PORTIONS ET GROSSEUR:**

Si l'étiquette d'un produit indique le nombre de portions contenues dans l'emballage, la grosseur de chaque portion doit aussi être indiquée.

Cette information a été tirée d'une brochure publiée par Consommation et Corporations Canada.

Si vous désirez recevoir la brochure et/ou plus d'informations, composez 233-8931.

La vérité sort de la bouche des enfants, jusqu'au jour où l'on réussit à leur inculquer les principes du savoir-vivre.

Le mille-pattes peut-il comprendre qu'on puisse s'impatienter de faire les cent pas?



# CBWFT

**RADIO-CANADA**
**Canal 3 — 10 au cable.**

# PROGRAMMATION ÉTÉ



Denis Chagnon

## REFLETS D'UN PAYS

**vendredi 25 août à 13 h 35**

### FÊTES D'ÉTÉ DE SAINT-MALO



Après avoir visité le village et sa grotte, remonté dans les temps lointains de sa fondation, vous pourrez participer à la parade et assister à la fête du village.

***Une émission réalisée par*** Maurice Arpin ***et animée par*** Monique Hébert. ***Interviews:*** Denis Chagnon.

Monique Hébert

## ... "LE MANITOBA NE RÉPOND PLUS" ...

**vendredi 25 août à 21 h 30**



La situation tragique des Franco-Manitobains

Au Manitoba, les francophones auront-ils la chance de survivre? C'est à cette question primordiale et à quelques autres très importantes que tente de répondre le remarquable film de **Raymond Gauthier: "LE MANITOBA NE RÉPOND PLUS"** que l'on verra, en première, au réseau entier de **Radio Canada, vendredi à 21 h 30.**

Etant fortement minoritaire, et de plus en plus, la collectivité franco-manitobaine, noyée dans une forte majorité anglophone, a-t-elle des chances de survie? Que doit-elle faire? S'assimiler à la majorité ou s'exiler?

**"LE MANITOBA NE RÉPOND PLUS"**, cette production de l'Onf, par le biais de Monique et d'Henri Marcoux, lève le voile sur les problèmes de la francophonie hors Québec.

## A 19 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES

### Le groupe CANO ou l'identité française de l'Ontario



## GÉNIES EN HERBE

**Jeudi 31 à 19 h 00**

L'équipe de Winnipeg affrontera celle d'Ottawa






Rhéal Cénérini



Claude de Moissac

# HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

## SAMEDI

26 août

9:00 ROQUET, BELLES OREILLES
9:30 HEIDI
"Grand-père avait raison".
10:00 WICKIE
"Wickie et les grands phoques".
10:30 MINI-FEE
"Le Pari du roi".
11:00 POLY EN TUNISIE
11:30 GASPARD ET LES FANTOMES
"Le Chevalier Don Miguel".
12:00 LE VOILIER DES GLACES
Film réalisé par Pierre Magnon. En mars-avril 1974, un Français Pierre Magnon, vient faire une démonstration de son invention aux Esquimaux de la baie d'Hudson: il a imaginé une embarcation qui peut naviguer sur glace, le "ski-voile" (Fr.)
13:00 LE XVIIe SIECLE, LE RETROUVE
"Sous le regard des paysans, Louis le Nain".
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Pierre Ladouceur.
16:00 BAGATELLE
17:00 LES HEROS DU SAMEDI
Du Centre Claude-Robillard: "Soccer" et "Hockey sur gazon".
18:00 LE TELEJOURNAL
18:05 ICI, AILLEURS
"Les Communautés ethniques de Toronto".
18:30 UNE FENETRE SUR LE MONDE
"Petit Pom de Thaïlande".
19:00 UNIVERS INCONNUS
"Avalanche".
20:00 LES HERITIERS
De la série **les Amis de mes amis:** "Les Enfants des infidèles". Le peuple Kalash qui vit à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan, à quelques kilomètres de la Chine. La vie d'un jeune berger nommé Baboulcher. Réalisation: Daniel Bertolino.
20:30 FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN
**Entre amis** (Between Friends). Policier réalisé par Donald Shebib, avec Michael Parks, Bonnie Bedelia, Chuck Shamata et Henry Beckman. Deux amis veulent s'emparer de la paie des travailleurs d'une usine. Au *cours de la préparation du hold-up*, l'employé qui devait faciliter leur entrée meurt (Can. 73).
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA
**Sept fois sept.** Comédie réalisée par Michèle Lupo, avec Gastone Moschin, Lionel Stander et Gordon Mitchell. Sept prisonniers profitent de la diffusion de la Coupe du monde de football pour s'évader de l'infirmerie, aller accomplir un méfait et revenir à la prison. Ils ont ainsi un alibi à toute épreuve (It.-fr. 68).
1:00 CINE-NUIT
**Sapho ou la Fureur d'aimer.** Drame réalisé par Georges Farrell, avec Marina Vlady et Renaud Verley. Sapho tombe amoureuse d'un homme ruiné. Elle abandonne l'homme avec qui elle vit et frôle la mort à la suite d'absorption de médicaments Le jeune homme la retrouve et ils se fixent un rendez-vous (Fr. 70).

## DIMANCHE

27 août

9:00 ROQUET, BELLES OREILLES
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DE SIGNOR FRANCO CAVANI
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière.
11:00 RENCONTRES
Invité: Xavier Léon-Dufour (1re de 2). Historien, l'un des plus grands spécialistes de la Bible et des Evangélistes.
11:30 CINE-MAGAZINE
Reportage sur le tournage du film: "Est-ce une histoire d'amour", mettant en vedette Ian Ireland et Marcel Sabourin. Chef recherchiste et critique: Jean-Claude Carqueville. Documentaliste: Serge Trufaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: "Depuis des millions d'années" (film). — Chronique Horticole.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Championnat de ski nautique du Canada". En direct d'Ottawa. Réal.: Jacques Primeau.
15:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Blue Bonnets: "Le Grand Prix d'été". Commentateurs: Raymond Lebrun et Raymond Benoît. Réal.: Guy Desormeaux.
15:30 L'UNIVERS DES SPORTS
Fermeture des Jeux du Québec.
16:00 L'HEURE DES QUILLES
17:00 SECOND REGARD
L'histoire du christianisme.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information, animé par Jean Ducharme.
19:00 AVEC LE TEMPS
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
**Voyageurs.**
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
**Des autos et des hommes.** "La Fin d'une époque". Pendant quatre ans, l'automobile revêtira la cuirasse et le canon. L'automobile américaine traversera l'Atlantique pour se ranger aux côtés des Alliés. C'est l'époque de la grande mutation: l'automobile veut désormais ressembler à un avion et non à un bateau. Onentre dans l'ère de l'aérodynamique. La mécanique allemande est une des meilleures du monde [dernière].
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
**Concert UNESCO.** Concert de Gala du Conseil international de la musique au profit du Fonds International d'entraide musicale, présidé par Yehudi Menuhin.
23:15 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
23:30 SPORT-DIMANCHE
23:44 CINE-CLUB
**La guerre est finie.** Drame réalisé par Alain Resnais, avec Yves Montand, Geneviève Bujold, Ingrid Thulin et Michel Piccoli. Un dirigeant du Parti communiste espagnol rentre à Paris. Il y rencontre une jeune femme qui devient sa maîtresse. Lors d'une réunion du Parti, il est désigné encore une fois pour retourner en Espagne. Sa maîtresse apprend qu'il doit être arrêté et fait tout pour le sauver (Fr.-suéd. 65).

## LUNDI

28 août

10:15 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique".
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. 'Nutrition', avec Jeannine Cornellier: l'alimentation de la personne âgée. "Décoration d'intérieur", avec Madeleine Arbour: sièges garnis.
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 SESAME
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: poisson et escalope de légumes, avec Claudette Taillefer. Soins de beauté: soins pour les cheveux.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver.
14:30 CINEMA•
**L'Impossible Monsieur Pipelet.** Comédie réalisée par Andre Hunnebelle, avec Michel Simon, Gaby Morlay et Etchika Choureau. Un brave facteur, Monsieur Pipelet, occupe avec sa femme une loge de concierge. La fille de ce couple est bachelière et amoureuse du fils du propriétaire (Fr. 55).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 LE PIRATE MABOULE
17:00 LE DOSSIER SECRET DES TRESORS
"L'Or en exil". A l'automne 1939, la Pologne et la Belgique confient leurs réserves d'or à la France. Les lingots sont entreposés dans les voûtes de la Banque de France. Lorsqu'à son tour la France est menacée, le gouvernement cherche à mettre à l'abri son trésor national et ceux qui lui ont été confiés. Des milliers de tonnes d'or entreprennent une odyssée fabuleuse.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Regional
18:30 RENCONTRES
avec Marcelle Auclair
19:00 DANIEL BOONE
"Israël et l'amour".
20:00 MAITRES ET VALETS
[10e de 13]: "Chantage". Un matin dans le garage de Eaton Place, Thomas est accosté par un ancien soldat irlandais qui prétend détenir des lettres de Lady Marjorie adressées au capitaine Hammond, officier avec qui elle a eu une aventure.
21:00 TELE-SELECTION
**Angoisses: Un appel fatidique** (Dial a Deadly Number). Drame réalisé par Ian Fordyce, avec Gary Collins, Gemma Jones et Beth Morris. Profitant d'un appel téléphonique qui ne lui était pas destiné, un acteur sans argent se fait passer pour un psychiatre. Cette nouvelle source de revenus risque de lui coûter cher (Brit.).
22:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 MOLIERE, POUR RIRE ET POUR PLEURER
**4e de 6:** "L'Affaire Tartuffe". Avant même que Molière eut achevé son "Tartuffe", la cabale des dévots, soutenus par la Reine-mère, se déchaîne. Louis XIV cède à leurs pressions et interdit toute représentation publique. Molière réplique avec son "Don Juan": nouveau scandale.
24:00 FAIT DIVERS
**2e de 5:** "Le béton est armé". Film réalisé par François Martin, avec Pierrette Petit-Tessier, Gaëtan Sauvageau, Pia Courvelle et Hervé Palud. Un homme est bêtement tué par le restaurateur de la Cité des fleurs. Ses copains reconstituent l'atmosphère qui régnait dans ce HLM au moment du meurtre (Fr.-can.-suisse.-hongr. 75).

## MARDI

29 août

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
"Le Dernier Instrument". Où en est le monde électronique?
12:00 CHER ONCLE BILL
"Adieu Harold".
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: encadrement "poster"
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Carleton.
14:30 CINEMA•
**Le Vieil Homme et l'enfant.** Drame réalisé par Claude Berri, avec Michel Simon, Alain Cohen, Charles Denner et Luce Fabiole. Pendant l'Occupation allemande, un petit Parisien juif est confié à un vieux couple vivant à la campagne. Le vieil homme, anti-sémite par ignorance, demande au petit gars de vivre en bon catholique (Fr. 66).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 FLIP ET CIE
17:00 LES GRANDES BATAILLES
"Trafalgar 1805".
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Regional
18:30 RENCONTRES
avec Paul Ohl
19:00 PREMIERE PAGE
Magazine d'actualité animé par Pierre Olivier.
20:00 CINEMA
"**Quasimodo**" drame tiré du roman de Victor Hugo avec Charles Laughton et Maureen O'Hara
23:30 LE TELEJOURNAL
23:50 NOUVELLES DU SPORT
24:00 AINSI VA LA VIE
Texte de présentation et animateur: Henri St-Georges. Mise en ondes: André Simard. Une sélection de **Second regard.** "Les Guérisons-miracles aujourd'hui". Récits de guérisons, témoignages de personnes guéries miraculeusement. Visite de l'Oratoire Saint-Joseph, du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap et du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré.
24:00 CINEMA
**Junior Bonner.** Film réalisé par Sam Peckinpah, avec Steve McQueen, Robert Preston, Ida Lupino et Joe Don Baker. Junior Bonner spécialiste du rodéo, revient chez lui où il doit participer au rodéo annuel. C'est pour lui l'occasion d'affronter un taureau puissant que nul n'a encore reussi à mater (USA 72).

## MERCREDI

30 août

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL A CINQ CENTS
10:45 TOPINO
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE
Réalisé par Brigitte de St-Preux et Tchékol Minosa. "Au royaume de Siam: les Kalash". Les Kafirs sont les descendants des déserteurs des armées d'Alexandre le Grand.
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
"La Guinée".
12:30 SUR DES ROULETTES
De Rivière-du-Loup. Coanimatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.
13:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Potage au crabe et aux asperges, avec Keidok Turcot.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de l'Age d'or de Baie-Saint-Paul. Information: la rente de décès et celle du conjoint survivant.
16:00 ANIMAGERIE
16:30 LA RIBOULDINGUE
"Les Rois des friandises".
17:00 L'ODYSSEE SOUS—MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU
"Le Retour des éléphants de mer".
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Regional
18:30 RENCONTRES
Invité: Didier Decoin, romancier.
19:00 PULSION
Emission de variétés.
19:30 BASEBALL
Du Fenway Park de Boston, les Blue Jays de Toronto rencontrent les Red Sox. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
22:00 LES FILLES DU CIEL
Octavia ramène le professeur terrien Evan sur Médusa. Tous les Médusiens sont en état comateux, sauf Lyse et Rudy.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 PORTRAITS DE FEMMES
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** De Québec, "Au coeur des Bois-Francs". De Victoriaville: Mme Hélène Roberge-Ruelle, journaliste, et M. Gilles Delisle, prof. d'histoire régionale, brossent un tableau historique, économique et social de la région; Mmes Claire Tourigny, responsable de la maison d'accueil "Claire-Fontaine", et Nicole Beaudoin présidente de "La Source", association de familles mono-parentales. De Plessisville: Mmes Alice Simoneau, présidente de l'AFEAS, et Madeleine Dussault, échevin.
24:00 CINEMA
**La Peau de l'autre** (Change of Mind). Drame réalisé par Robert Stevens, avec Raymond St-Jacques, Susan Oliver, Janet MacLachlan et Leslie Nielsen. Le cerveau d'un procureur américain de race blanche menacé de mort par un cancer généralisé est greffé au corps d'un Noir. Comment régira cet homme dans ce corps étranger? (USA 69).

## JEUDI

31 août

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 MINUTE MOUMOUTE!
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
"La Coupe de viande", avec M. Roger Fortier: l'épaule de porc.
11:30 CINEASTES DE LA FAUNE
"Safari chez soi". Dans le sud de la Floride, Robert C. Hermes.
12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Avec Gillian Blake et Steve Hodson. "Le Cheval tranquille".
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Aménagement intérieur: comment choisir des bassins et des carreaux de céramique.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. M. Herménégilde Chiasson, poète, auteur de ' Mourir à Scoudouc", nous parle de son cheminement et aussi de l'Acadie.
14:30 CINEMA•
**Laurel et Hardy: les montagnards sont là** (Swiss Miss). Comédie réalisée par John G. Blystone, avec Stan Laurel et Oliver Hardy. Vendeurs de pièges à souris, Laurel et Hardy ont pensé que la Suisse, pays producteur de fromage, offrirait d'excellentes perspectives pour les affaires
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
"Il était une vache".
17:00 VIVRE ET SURVIVRE
"Karamoja". Documentaire réalisé par A. et J. Root. Narrateur: Pierre Nadeau.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Regional
18:30 RENCONTRES
Invité: Jean Trémolières, biologiste et nutritioniste.
19:00 GENIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. La série nationale entre les équipes d'Ottawa et de Winnipeg.
19:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
"Une bonne affaire".
20:00 LES GRANDS FILMS
**Le Bon et les méchants.** Comédie réalisée par Claude Lelouch, avec Jacques Dutronc, Marlène Jobert, Bruno Cremer, Jacques Villeret et Brigitte Fossey. Pendant la guerre, deux ex-voleurs sont invités à travailler pour les Allemands. Mais ils préfèrent servir la Résistance, grâce à des renseignements obtenus par la femme d'un policier (Fr. 75).
22:30 LE TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CONTES DE CAMPAGNE
**La Fille aux pieds nus** (The Watercress Girl). Drame réalisé par Richard Martin, avec Susan Fleewood, Gareth Thomas et John Welsh. Accusée d'avoir lancé du vitriol au visage de sa rivale, une paysanne plaide coupable. Son procès révèle les circonstances qu[i] ont provoqué son acte (Brit. 69).
24:00 CINEMA
**La Fleur aux dents.** Drame réalisé par Thomas Vamos, avec Claude Jutra, Lise LaSalle, Anne Dandurand et Gaëtan Labrèche. Un quadragénaire refuse de vieillir. Technicien dans une station de radio, il rêve de devenir journaliste, commentateur, analyste politique comme le fut son grand ami décédé au sommet de sa carrière. Il a le goût de tenter sa chance. Sa fille lui apprend qu'elle sera bientôt mère. Il est alors confronté brutalement avec la nouvelle génération (Can. 75).

## VENDREDI

1er septembre

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 CLAK
10:45 AVENTURES DE COLARGOL
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie", avec M. Lustman.
11:30 LES MOHICANS DE PARIS
Le ministre de l'Intérieur est assas[siné]. Roland de Vageneuse alia[s] Salvator est trouvé sur les lieux. [Il] est arrêté et Jackal mène l'enquête
12:00 LES LOIS DE LA BROUSSE
Documentaire réalisé par Mauric[e] Fiévet. "Léopards et caméléons".
12:30 SUR DES ROULETTES
De Rouyn. Coanimateur: Marc Rou[...]leau. Réal.: Michel Plante.
13:00 LES TROUVAILLES DE CLE[MENCE]
MENCE
Bricolage.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Matane. "Le Vol libre (le delta[...] plane". Du mont St-Pierre, e[n] Gaspésie du Nord, exploit[s] d'"hommes volants" dans un sit[e] merveilleux. Rech. et entr.: Jacque[s] Auger. Réal.: Alain Desjardins.
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. M. Antonio Larin et M. [...] curé Fernand Proulx, de Wolf Lake Ontario, parlent du raffinage et d[u] polissage d'une pierre semi-précieu[se] se locale.
15:30 FANFRELUCHE
"Le Roi de chocolat".
16:00 ANIMAGERIE
16:30 POURQUOI?
Anim.: Patrick Sabatier. Prod. [...] Monaco. "Vallauris".
17:00 LES EXPLORATEURS D[U] MONDE
Documentaire réalisé et comment[é] par Pierre Valcour. "Les Trésors d[e] la Vallée des rois". L'Egypte berceau des Pharaons.
18:00 CE SOIR: National
18:15 CE SOIR: Regional
18:30 RENCONTRES
Invitée: Gaëtane Gareau, psych[o]logue.
19:00 LES BELLES HISTOIRES DE[S] PAYS D'EN HAUT
"Grand-Capot". Un nouveau qu[ê]teux dans la paroisse. Le conseil l[ui] accordera-t-il un permis? Emissio[n] de Bruno Paradis, réalisée par Yvo[n] Trudel.
20:00 A COMMUNIQUER
20:30 SUPER STAR
Récital (Montréal) et tirage interm[é]daire de la Loto-Canada. Invitée Ginette Reno. Au programme: "L[a] Vie", "Ma chanson, c'est toi", "Un peu plus haut, un peu plu[s] loin", "Sometimes Wen We Touch" et, en duo avec Jacques Boulanger "Le Sable et la mer". Animateu[r] Jacques Boulanger. Réal.: Aurè[le] Lacoste.
21:30 L'O.A.C.I.
Dossier sur les débuts, il y a un[e] trentaine d'années, de l'Organisa[]tion de l'Aviation civile international[e] (OACI), et sur son action dan[s] différentes parties du monde. Co[-]production: TF1 et SRC.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA
**L'Homme au pistolet d'or** (The Ma[n] with the Golden Gun). Policier réalis[é] par Guy Hamilton, avec Roge[r] Moore, Christopher Lee, Maud A[...]dams et Clifton James. James Bon[d] se rend en Orient avec un doubl[e] mandat: retracer un tueur à gage[s] qui l'a mis sur sa liste de victimes e[t] retrouver une installation d'énergi[e] solaire (Brit. 74).
1:15 CINE-NUIT
**Les Zozos.** Comédie réalisée pa[r] Pascal Thomas, avec Frédéric Duru[...] Edmond Raillard et Daniel Ceccald[i]. Deux internes dans un lycée d[e] province courtisent les filles et s[e] vantent d'exploits sexuels imagina[i]res (Fr. 72).

# Centenaire de la famille Régnier à Saint- Francois-Xavier

Le 30 mai 1878, on pouvait lire dans le journal le "Métis" (précurseur de La Liberté) ces quelques lignes: "Parmi les nombreux immigrants canadiens qui nous viennent de l'Ouest, de l'Est, des Etats-Unis ainsi que du Canada, nous sommes bien aise de signaler la venue de M. Octave Régnier et de sa famille, en tout sept personnes. M. Régnier est notaire public et occupait plusieurs charges de confiance dans la belle paroisse de La Pointe-aux-Trembles de Montréal."

En fait, dès son arrivée au Manitoba, la famille Régnier s'établit comme fermiers dans la très ancienne paroisse de Saint-François-Xavier (La Prairie du Cheval Blanc), à 20 milles à l'ouest de Winnipeg.

Cette année, le 1er juillet 1978, plus de 200 descendants de Wilfrid Régnier, avant-dernier fils d'Octave, ont marqué le centenaire de cet événement par une belle fête familiale à Saint-François-Xavier.

La fête commença par une messe d'actions de grâces à 11 h 00. L'église paroissiale était remplie par la parenté venue de toutes parts pour l'occasion. Quelques amis de la famille vinrent se joindre à eux pour cette messe. Il y eut concélébration par l'abbé Gérard Régnier de Longueuil, au Québec, et M. le curé Roland Lavoie. Le beau chant était dirigé par Soeur Pierrette Caron. Le commun de la messe, Kyrie, Gloria, Sanctus (chanté en latin) était dirigé par M. Gérald Régnier de Saskatoon. Il eut une extraordinaire participation au chant, ce qui contribua grandement à rehausser l'aspect joyeux de la fête. Les lectures furent faites par Mme Lorraine Nadeau de Fannystelle.

A l'homélie, l'abbé Régnier signala les nombreuses faveurs dont la famille avait été comblée par la Divine Providence. Il invita les gens à se souvenir brièvement des ancêtres, ces glorieux devanciers, ces courageux pionniers qui, pour la plupart, reposent à l'ombre du clocher paroissial. En quelques mots, il esquissa un bref historique de la famille en commençant par le mariage de Jehan Régnier et Marguerite Brillon à Dompierre, en France (Vendée), le 26 avril 1678 (il y a donc 300 ans). Cette famille, qui prit racine à Saint-François-Xavier il y a cent ans passés, a maintenant des rejetons un peu partout au Canada et en Amérique du Nord.

Après la messe, ce furent les retrouvailles chaleureuses, les rencontres amicales, la joie de se connaître. La plupart se rendirent à la salle communautaire pour partager un goûter apporté par chaque famille. L'après-midi se passa sur le terrain de jeux où les jeunes de tous les âges s'amusèrent à coeur joie.

Le souper fut l'occasion d'une grande rencontre à la salle communautaire où un repas absolument délicieux fut servi. M. Bernard Caron, de Victoria, en Colombie britannique, agissait comme maître de cérémonies, une tâche qu'il exécuta avec savoir-faire. MM. Laurier et Marc Régnier prononcèrent les discours de circonstance. M. l'abbé Lavoie apporta les félicitations et meilleurs voeux de sa paroisse. Mme Gisèle Marion, de Saint-Malo, ajouta à la bonne humeur de tous en faisant participer les gens à des chants joyeux et appropriés. Une soirée sociale des plus intéressantes clôtura cette belle journée mémorable dans les annales de la famille Régnier à Saint-François-Xavier.

Le lendemain matin, comme pour continuer un peu la fête, environ 75 personnes se rencontraient à la résidence de M. et Mme Marc Régnier pour un déjeuner champêtre. Vers 13 h, l'abbé Régnier célébra la Sainte Messe pour un groupe d'environ 80 personnes. D'autres rencontres familiales eurent lieu chez Gustave, chez Léopold, chez René, chez Orval, chez André à Saint-François-Xavier, et chez Emmanuel Lemoine à Sainte-Agathe.

Les archives paroissiales de Dompierre, en France, nous informent que Jehan Régnier et Marguerite Brillon se marièrent le 26 avril 1678. Le 17 novembre 1679, naquit Jehan Régnier (dit Brillon). Celui-ci immigra en Nouvelle-France et se maria avec Françoise Monet, à Pointe-aux-Trembles, en 1708. C'est de la Pointe-aux-Trembles qu'un descendant, Octave Régnier et son épouse Charlotte McIntosh, partirent pour venir s'établir à Saint-François-Xavier au mois de mai 1878. Ils eurent cinq enfants: Octave, jr., Mary, Théodore, Wilfrid et Clovis. Seuls Octave, jr., et Wilfrid se marièrent et eurent des enfants.

Octave, jr., épousa Célestine Lépine et partit s'installer à Saint-Louis, en Saskatchewan. Il était instituteur et fermier. Brièvement, il servit comme secrétaire de Louis Riel en 1884. Il a maintenant une très nombreuse descendance à Saint-Louis et dans les environs.

Wilfrid Régnier (il avait 8 ans en 1878) épousa Eva Morier, une institutrice venue au Manitoba de Saint-Bruno, Québec. Ils eurent onze enfants:

Joachim, marchand, marié avec Juliette Rochon de La Salle; Marc, fermier, marié avec Germaine Morin de Saint-François-Xavier; Stella, mariée avec Léon Caron de Saint-Charles; Laurier, avocat, marié avec Rachelle Arpin de Lorette, servit un terme à Ottawa comme MP pour Saint-Boniface; Reine, missionnaire oblate de Saint-Boniface; Lorette, infirmière; Bruno, fermier, marié avec Elva Moreau de Saint-Eustache; Eglantine, mariée avec Emmanuel Lemoine de Sainte-Agathe; Gracia, soeur grise de Montréal; Léopold, fermier, marié avec Cécile Aquin d'Elie; Gustave, fermier, marié avec Solange Bohémier de La Salle.


Wilfrid Régnier et son épouse Eva Morier

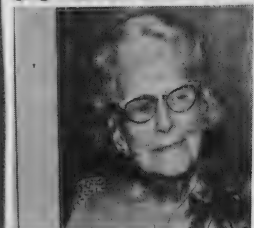
Parmi ceux-ci manquaient à l'appel: Joachim, Lorette et Gracia, le divin Maître les ayant déjà appelés dans son Royaume. Aussi la maladie retint Soeur Reine à la résidence des oblates à Ile-des-Chênes.

Au cours de l'hiver dernier, un membre de chacune des familles mentionnées ci-dessus, formèrent un comité pour préparer le centenaire: Laurier Régnier, Louis Régnier, Roger Caron, Rita Lecuyer, René Régnier, Gracia Labun, Orval Régnier et Marie-A. Régnier. Tous les membres de la famille qui ont répondu à l'appel sont d'accord pour affirmer que le comité a accompli un excellent travail et tous veulent leur exprimer un sincère remerciement pour leur dévouement.

Des quelques 25 familles invitées pour la fête de l'autre branche de la famille Régnier, les descendants d'Octave Régnier, Jr., dix représentants vinrent se joindre à la parenté de Saint-François-Xavier pour la circonstance. Les membres de la famille de Wilfrid étaient bien fiers de les recevoir et de faire leur connaissance. Ils eurent la grande joie d'accueillir Mme Octave Régnier III de Saint-Louis, âgée de 82 ans qui était venue avec son fils Bertrand et son épouse. Il y avait aussi M. et Mme Raoul Turgeon (née Bernice Régnier) de Spiritwood, M. et Mme Denis Bertrand (née Lorraine Régnier) et leur fille Laurel de Saint-Louis, et M. et Mme Lionel Boyer de Saint-Brieux.

En plus des membres de la famille Régnier qui sont encore à Saint-François-Xavier, à Winnipeg, à Saint-Boniface et ailleurs au Manitoba, d'autres sont venus de Victoria et Vancouver, en Colombie britannique, de Saskatoon, en Saskatchewan, de Longueuil, au Québec, de Harrow, Kenora et Toronto, en Ontario, de Denver, au Colorado et de Los Angeles, en Californie.

# 100e anniversaire de Mme Emma Hogue



La journée débuta par la visite surprise de sa petite-fille, Nicole Pariseau. Plus tard, après avoir été photographiée, elle fut conduite en cadillac à la chapelle du Centre hospitalier Taché, à Saint-Boniface, afin d'assister à une messe spéciale en son honneur, en compagnie de sa famille et de ses amis. Son ami de toujours, Mgr. Hyacinthe Lapointe était présent. Le père Gérard Dionne célébra la messe, aidé par MM. Roland Lavoie, Machildan et Jameau, enfants de choeur. Mme Wilfrid Tétreault chanta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mlle Priscille Cormier. Le soir, la famille se réunit pour un souper au City Centre Motor Hotel. Son fils aîné, Joseph, porta un toast au champagne.

Le jour suivant, les célébrations continuèrent. Sa fille, Mme Maurice Pariseau (Irène) offrit un thé au Central Park Lodge. Un magnifique gâteau à 3 étages, préparé par la soeur oblate Zélia Auger, de Saint-Boniface, fut l'attraction principale de la table décorée d'une façon plaisante. On pouvait voir sur le haut du gâteau la reproduction d'une photo de Mme Hogue prise en 1906. Des fleurs et des bannières charmantes rehaussaient la beauté de la célébration.

Une bénédiction papale écrite spéciale; un télégramme de félicitations de Sa Majesté la reine Elizabeth; des messages de dignitaires provinciaux et fédéraux, de M. Allan C. Duncan et de la gérance des Central Park Lodges of Canada furent reçus ainsi que cent autres télégrammes et cartes.

Parmi les invités venus d'en dehors de la ville on remarquait: son fils et sa belle-fille, John et Emma, de Sudbury, en Ontario; son fils et sa belle-fille, Aimé et Louise, de Lac du Bonnet, au Manitoba; sa petite-fille, Mme Faye Reichel, et arrière-petites-filles, Mlles Diane et Lisa Reichel de Burnaby, en Colombie britannique; sa petite-fille, Mme Marlene Oussoren et arrière-petits-fils, Sean et Trevor Oussoren, de Kenora, en Ontario; son petit-fils, Roger Pariseau et ses arrière petite-fille et petit-fils, Nicole et Darren Pariseau, de Saint-Albert, en Alberta; son petit-fils, Tommy Dawyduk de Red Lake, en Ontario; et bien d'autres parents et amis de tous les coins du Canada.

Sa seule cousine encore en vie, Sr Gabriel Girardin de Saint-Boniface, et sa seule belle-soeur encore en vie, Mme Virginie Girardin, de Saint-Norbert, étaient aussi présentes.

Son petit-fils et sa femme, Ronnie et Thérèse Hogue, et leurs fils, Ronnie et Gilles, de Sudbury, en Ontario, rendirent aussi visite à leur grand-mère au cours de cette semaine de célébrations.

Mme Hogue (née Emma Girardin) est une résidente de Central Park Lodge, 440, rue Edmonton, Winnipeg. Elle naquit à Webster, au Massachussets, aux Etats-Unis; elle vint au Manitoba, avec ses parents, M. et Mme Napoléon Girardin, à l'âge de 2 ans. Ils vécurent à Winnipeg pendant quelques années et plus tard achetèrent une ferme à Bruxelles, au Manitoba. Sa mère mourut alors qu'elle avait 18 ans. En compagnie de son père, de ses 5 frères et 4 soeurs, elle s'intalla sur un "homestead" à La Salle, au Manitoba. Elle prit en charge sa famille.

En 1907, elle épousa Thomas Hogue, un fermier de La Salle. Ils eurent 8 enfants. Ils habitèrent à La Salle jusqu'en 1946, date à laquelle ils déménagèrent à Vancouver, où ils habitèrent pendant 2 ans; ensuite ils revinrent à Winnipeg en 1948. M. Hogue mourut en 1955, et un fils Thomas, en 1972. Elle a 38 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants. Mme Hogue jouit d'une santé florissante et lorsqu'on lui demanda le secret de sa longévité, elle répondit: "J'ai travaillé dur et beaucoup prié."

Mme Hogue et sa fille, Mme Pariseau, désirent remercier toutes les personnes qui leur permirent de célébrer ce joyeux événement.

## Sainte-Anne-des-Chênes

avec Maria Arbez 422-8237

## La Villa Youville dans les années 1970

(Suite de l'historique de la Villa Youville Inc)

Les sommes nécessaires ayant été empruntées, on procède à la construction du Nursing Home. Et le 15 octobre 1972 a lieu l'ouverture officielle.

Au cours de l'année 1973, des études préliminaires sont faites afin d'établir, puis de s'assurer que la planification des motels est bel et bien dans le bon chemin.

Le 14 mai 1974, les contacts nécessaires sont faits afin de mettre en marche une autre construction de 12 suites simples dans le cadre du programme du Mhrc.

Le 18 juin 1974, M. Bob Clarkson du Mhrc, énumère les conditions requises pour construire 30 unités motels.

A la 10e assemblée annuelle de la Villa Youville, on ne peut faire autrement que de remarquer que tout va très bien dans le meilleur des mondes: il existe à la Villa un club d'harmonie pour les personnes du 3e âge, un comité d'ambulance, et une association du personnel.

Le 5 novembre 1975, l'administrateur, M. Louis Bernardin discute du projet d'agrandissement des motels avec les résidents.

Le 19 juillet 1975, le président de la Villa, Robert Arbez, présente par écrit à la paroisse une demande d'achat d'un de ses terrains pour procéder à la construction des nouveaux édifices.

Le 15 septembre 1976, les motels sont toujours à l'étude au Cmhc. Entre temps, les arpenteurs se rendent à Sainte-Anne afin de démarquer le terrain nécessaire.

Le 23 février 1977: la Villa aura 12 ans au mois de juillet. Le programme des nouveaux motels se finalise. Ces 20 unités simples et 10 doubles devraient être prêtes pour Noël 1978. Soeur Gosselin a pris sa retraite et est remplacée par Mme Simonne Saint-Hilaire.

Le 15 septembre 1977, la construction de ces motels est approuvée et un comité de construction est, encore une fois, formé.

Août 1978: la construction des nouveaux motels est presque terminée. Ce prolongement de la Villa Youville est unique en son genre en ce sens qu'il enjambe la Seine. Les motels du côté sud se situent dans le parc, de l'autre côté de la rivière, près du musée de la Pointe-des-Chênes.

A suivre.

## Winnipeg

Un engagement très spécial a été accepté par un membre de notre communauté; Mlle Lorraine Boisvert, de Winnipeg, au Manitoba, a "adopté" un petit enfant indigent par l'intermédaire du PLAN DE PARRAINAGE du Canada. Mlle Boisvert est maintenant marraine de Marie-Margarette Tranquilin, une petite fille âgée de 8 ans qui demeure à Haïti. Mlle Boisvert envoie un don mensuel de $19.00 ce qui permet d'assister matériellement et financièrement l'enfant et sa famille, et a pour but de cimenter l'unité familiale.

Grâce à ce soutien, la famille recevra une allocation mensuelle en espèces, des produits divers: vitamines, couvertures, serviettes, savon, et autres articles indispensables, ainsi que des soins médicaux et dentaires, services de consultation et d'orientation par une assistante sociale, et bénéficiera des avantages des programmes spéciaux. On accorde une grande importance à l'instruction. Pour être assistés, tous les filleuls (et leurs frères et *soeurs, si possible) doivent fréquenter* l'école. Des cours d'apprentissage leur sont offerts, de même qu'à leurs frères et soeurs, et parfois à leurs parents. Le but poursuivi est de donner à la famille les moyens de devenir indépendante et de se suffire à elle-même. Des programmes spéciaux adaptés à chaque pays tendent aussi vers ce but.

Parrains et filleuls échangent des lettres tous les mois (elles sont traduites par le PLAN), et il se développe souvent entre eux une affection sincère qui, aux yeux de l'enfant, représente autant que l'aide qu'on lui apporte.

Actuellement, le Plan de parrainage est à l'oeuvre dans dix pays d'Amérique du Sud et d'Asie. Plus de 50,000 enfants sont ainsi assités par des particuliers, des groupements et des familles du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cet organisme indépendant, apolitique, non confessionnel et sans but lucratif, écrire au Plan de parrainnage du Canada, 153 St. Clair Avenue West, Toronto, Ontario, M4V 1P8.

## Saint-Boniface

Le jardin d'enfants "Les heures claires" ouvrira ses portes le jeudi 7 septembre à 9 h 30. Mme Ragot et ses animatrices seront heureuses d'y accueillir vos enfants. Pour plus d'informations, veuillez téléphoner au 452-3464 ou au 247-8725.

## Sainte-Agathe

Les enfants de Jeanne et d'Adolphe Saint-Onge vous invitent à un thé dimanche 27 août, de 14 h à 17 h. La réunion se déroulera à la salle paroissiale de Sainte-Agathe en l'honneur du 50e anniversaire de mariage de leurs parents.



**Jeanne et Adolphe Saint-Onge**



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEANNE RICARD, du village de Saint-Claude, au Manitoba, veuve de feu Hector Ricard, du même endroit, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 30 septembre 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour d'août 1978.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ALICE ERNESTINE BRUNET (née Jutras), de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er octobre, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois d'août, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RAOUL MEDERIC DESROCHERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, infirmier, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 26e jour de septembre A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour d'août A.D. 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ELISE ALMENA DESROCHERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Raoul Mederic Desrochers, du même endroit, infirmier, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 26e jour de septembre A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour d'août A.D. 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU WILFRID J. FONTAINE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 septembre A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de juillet A.D. 1978.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

## Une fragilité pathétique

Pour prévisible qu'elle fût, étant donnés le grand âge du pape et une complexion fragile qui depuis son adolescence faisait craindre pour ses jours, la mort de Paul VI a surpris et ému une population que la période des vacances incite à l'insouciance et à l'illusion que tout reste en suspens pendant les mois creux de l'été...

La mort d'un pape fait resurgir dans la mémoire d'antiques réflexes plus ou moins enfouis. Un souverain pontife préside non seulement aux destinées spirituelles de centaines de millions d'hommes répartis dans le monde entier, mais il passe pour être le successeur direct d'une lignée quasi ininterrompue de pontifes, dont le premier a été désigné par le Christ lui-même. Il y a certes d'énormes différences entre Pierre, premier des apôtres, et l'"homme blanc" qui réside dans les palais du Vatican. Certains peuvent même contester - et ils ne s'en privent pas - la légitimité de la plus durable des monarchies absolues de tous les temps, son style de gouvernement et l'enflure considérable de ses pouvoirs, sans parler du dogme tardif de l'infaillibilité.

Il n'en reste pas moins que le prestige de l'évêque de Rome repose sur des mobiles religieux authentiques et où la piété évangélique trouve sa part.

Le "père" des fidèles - tel est le sens du mot pape, "papa" en italien - sécurise par sa présence et par son autorité massive, devenue aujourd'hui, Dieu merci! plus respectueuse des personnes. C'est vers lui que les croyants se tournent instinctivement quand ils sont en difficulté et qu'ils ont peur. Le nombre sans cesse croissant des pèlerins à la cité du Vatican constitue un véritable défi aux humeurs contestataires de certains milieux.

Plus souvent qu'on ne le croit, l'homme de la rue admire le pape, est subjugé par ses responsabilités et compatit à ses problèmes. L'Eglise catholique paraît actuellement si atteinte dans son unité et dans sa doctrine que la fragilité du rempart opposé par le pape - et singulièrement par Paul VI - présente un caractère pathétique.

[Le Monde]

### Sr Marie BERNARD

Le samedi 5 août mourait à l'hôpital de Notre-Dame de Lourdes, où elle avait été hospitalisée depuis quinze jours, Sr M. Bernard (Joséphine Baril) des soeurs du Sauveur.

Née à Saint-Jean-Baptiste, le 31 juillet 1894, de Hormidas Baril et de Lydia Déry, elle était la 6e d'une famille qui comptait neuf garçons et sept filles. C'est là que se forma en elle une solide piété filiale qui la marqua toute sa vie et qui l'orienta vers les recherches qu'elle poursuivit plus tard sur les généalogies des familles Baril et Déry. Ce travail lui tenait à coeur; elle le considérait comme un mémorial de la famille qui l'avait vu grandir et à laquelle elle resta bien unie. Mémorial de la foi vive, des moeurs douces, du respect profond et de l'attachement inébranlable à l'Eglise, mémorial vécu au jour le jour dans les travaux divers à une époque où les conditions de vie différaient des nôtres.

Après ses études à l'école du village, elle fit un stage de formation pédagogique à l'école normale de Saint-Boniface où elle obtint, en 1913, un brevet d'enseignement. Quatre ans plus tard, elle entra chez les chamoinesses des Cinq-Plaies du Sauveur (dites soeurs du Sauveur) à Notre-Dame de Lourdes. Elle fit profession en 1919 et elle reprit l'enseignement auquel elle s'adonna jusqu'en 1931, surtout à Saint-Alphonse. Elle fut alors appelée à servir sa communauté dans les aspects administratifs comme assistante et comme économe générale, poste qu'elle occupa pendant 35 ans. Elle fut de taille à faire face aux responsabilités qui lui incombaient; son calme, sa tenacité, son courage et sa clairvoyance la dirigeaient dans les multiples démarches que ses fonctions exigeaient d'elle et qu'elle remplit, sans bruit, avec une foi et une confiance extraordinaire en la Providence, et cela, malgré une santé qui n'était pas des plus florissantes.

Lorsqu'elle quitta les charges administratives, elle s'adonna à de multiples travaux d'artisanat qui témoignent de sa créativité et de son dynamisme de vie. Profondément intérieure, elle passait de longs moments dans la lecture et la prière. Elle savait aussi passer d'agréables instants de récréation avec ses soeurs; elle s'intéressait à tout ce qui se faisait et encourageait les initiatives des unes et des autres, se gardant présente à toutes les activités de la communauté.

En plus de sa famille religieuse pour laquelle elle avait un grand attachement, Sr M. Bernard laisse dans le deuil trois frères: Napoléon de Saint-Boniface, Arthur et Pierre de Saint-Jean-Baptiste; deux soeurs, M. Louise et Sr. M. Germaine, sds, de Notre-Dame de Lourdes ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles de Sr M. Bernard eurent lieu à Notre-Dame de Lourdes le mardi 8 août à 11 h au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis. Elles furent présidées par M. l'abbé A. Fréchette, curé, assisté de M. l'abbé Edmond Baril, neveu de la défunte. Dans l'homélie qu'il prononça, M. le Curé commenta la parabole du grain de blé jeté en terre (Jean 12, 24) qui doit mourir pour produire une vie plus abondante. Il appliqua cette parabole à Sr M. Bernard qui avait voulu que sa vie religieuse, placée sous le patronage de la Croix, fut semence pour une vie mystérieuse que l'amour seul peut engendrer. Semence faite d'actions diverses accomplies dans la trame du quotidien, au fil des jours et des années. Semence qui est libération progressive et action de salut, comme la vie du Sauveur.

Lors de la messe des funérailles, Sr Rose des Anges, snjm, nièce de la défunte, et Sr Hélène Poiron, sds, firent les lectures. Assurèrent le service à l'autel: Guy, Marcel et Bernard Bosc. Sr. Georgette Pantel dirigea le chant; Sr Alma Choquette joua de l'orgue. Recueillirent les offrandes: Elié Meyer et Clément Le Moullec. Les porteurs étaient six de ses neveux: Emile Filion, Jean-Baptiste Sabourin, Athanase Bérard, Lucien, Paul et Bernard Baril. Après les obsèques, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour un goûter préparé par les filles d'Isabelle. Le salon Clément Adam était en charge des funérailles.

Sr Marie Bernard fut inhumée dans le cimetière local près de l'église. Elle jouit maintenant de la vraie vie de laquelle est bannie toute souffrance, vie intense, pleine et radieuse qui éclate au delà des frontières de la mort.

### REMERCIEMENTS

Les soeurs du Sauveur et les familles Baril, Filion, Bérard et Sabourin remercient tous ceux qui ont offert leurs condoléances et leurs services à l'occasion du décès de Sr M. Bernard. Merci particulièrement à MM. les abbés Fréchette et Baril, au Rp J. De Rocquigny, omi, aux porteurs, aux filles d'Isabelle, aux personnes qui ont assuré le service à l'autel et recueilli les offrandes. Elles remercient d'une façon spéciale le personnel de l'hôpital Notre-Dame et le Dr. R. Duval pour leurs soins empressés envers Sr M. Bernard. Un merci bien particulier aussi pour les offrandes de prière et pour votre présence aux prières du lundi soir et à la messe des funérailles.

**Blandine Chaput, sds.**



### REMERCIEMENTS

Mme Philomène Savard et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur dure épreuve. Un merci spécial à l'abbé M. Toupin, à la chorale et à l'organiste, ainsi qu'aux dames qui ont servi un goûter après les funérailles.



### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HENRI L'HEUREUX, du village de Saint-Pierre, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 septembre A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour de juillet A.D. 1978.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.





**LA VÉRITÉ**

La charité est patiente, elle est pleine de bonté; la charité n'est point envieuse; la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil.
(1 Corinthiens 13, v. 4)



### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LAWRENCE JOSEPH LANGLOIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ingénieur.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er septembre A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de juillet A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

## à vendre

**À VENDRE** - Sainte-Anne - Maison de 3 chambres à coucher. Inclus cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, tapis mur à mur, appartement au sous-sol, garage pour 2 voitures, etc. G. Brunette, 191, av. Centrale - Tél.: 422-5207 pour rendez-vous.

**18-280-21 C**

**A VENDRE** - Plusieurs grands lots dans le village de Sainte-Agathe. Composer 882-2203.

**18-284-19 C**

## à louer

**À LOUER** - SAINT-BONIFACE - Appartement moderne de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle. Libre immédiatement. Composer 233-0753.

**15-263-JNO**

**A LOUER - ST-VITAL** - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.

**38-68-JNO**

**A LOUER** - Appartement de 3 chambres à coucher non meublé. Cuisinière et réfrigérateur. Près autobus et centre commercial. Electricité, eau, chauffage, usage de machine à laver et stationnement incl[illegible]. Situé sur chemin Elizabeth $187.00 par mois. Téléphonez à John au 668-6807.

**18-286-18 C**

**A LOUER** - Appartement de 4 pièces complètement meublées, au 2e étage. Entrée et salle de bains privées. Composer 233-9391.

**18-285-18 C**

## divers

**BOUTONS EN BOIS** exotiques et en corne de cerf. Echantillons: $3.50. Coussin (kit) en courtepointe traditionnelle. Information: .25 ¢. Slippert, C.P. 1594, Station B, Hull, P.Q.

**18-283-19 C**

**GARDERIE DE BAMBINS** pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

**32-10-JNO**



### ON RECHERCHE UN EXPERT CONSULTANT EN DÉCLARATION DE REVENUS

**National Farmers Union**

recherche un **expert consultant** en déclaration de revenus pour son bureau de Perth, au Nouveau Brunswick.

Doit être **bilingue** et capable d'opérer sans surveillance; doit **savoir traiter** les déclarations de comptabilité des fermiers et leurs déclarations de revenus, celles des propriétaires et des corporations; doit **être familiarisé** avec la présente législation des déclarations de revenus et l'interprétation de l'acte de l'impôt sur les revenus.

**Salaire:** $12,000 - $14,000 par an, selon **expérience.**

La personne choisie devra accepter de vivre dans la région de Perth.

***Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae* (éducation reçue, expérience, références, etc.) *au:***

**Directeur de l'administration**
**National Farmers Union**
**250C 2e Ave. Sud**
**Saskatoon, Sask.**
**S7K 2M1**

### OFFRE D'EMPLOI

Compagnie de distribution du Québec, ayant une vaste gamme de produits, recherche un représentant à temps plein/partiel de préférence avec camion, pour visiter fleuristes, boutiques de cadeaux et autres, à commission seulement.

*Pour de plus amples renseignements écrire à:*

**Nouveautés Rive-Sud Enrg.,**
**2089, rue Du Parc,**
**Varennes, Québec**
**J0L 2P0**

**ON RECHERCHE**

### UN REDACTEUR-REPORTER

pour travailler à la salle de nouvelles de **Cksb** et de **Cbwft.**

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

Très bonne connaissance du français et de l'anglais aux niveaux parlé et écrit.

Expérience du milieu journalistique ou dans l'exécution de tâches semblables.

**SALAIRE:**
Selon la convention collective.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Aussitôt que possible.

*Veuillez adresser votre demande à:*

**Jaque Rochon**
**Salle de nouvelles de Cbwft**
**541, avenue Portage**
**Winnipeg, Manitoba.**

## À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
*S'adresser à la Bcn au 233-4983.*

## ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

# VOTRE BANQUE EN FERAIT-ELLE AUTANT?



# NOUVEAU! 1-2-3-4

## PAS BESOIN D'ÊTRE CLIENT POUR ENCAISSER VOS CHÈQUES À LA BANQUE DE MONTRÉAL

La Banque de Montréal va de l'avant en améliorant son service 1-2-3-4! Que vous soyez ou non un de nos clients, vous pouvez maintenant encaisser un chèque à votre nom, **jusqu'à $500 par jour,** à l'une de nos 1 234 succursales. C'est simple et pratique... le temps de dire 1-2-3-4!

**1** Entrez à l'une de nos 1 234 succursales.

**2** Présentez le chèque à votre nom, jusqu'à $500 par jour, provenant soit d'une banque à charte, d'une caisse populaire, d'une caisse d'économie ou d'une fiducie du Canada. Signez l'autorisation nécessaire.

**3** Présentez votre carte valide Master Charge de la Banque de Montréal. Si vous n'avez pas encore cette carte, faites-en la demande.

**4** Vous touchez immédiatement votre argent. C'est aussi simple que ça!

**Jusqu'au 1er septembre, ce nouveau service est gratuit pour tout le monde!** Après cette date, les non-clients devront payer des frais d'encaissement.

Votre chèque sera acheminé de la façon habituelle. L'autorisation que vous avez signée nous permet, si la provision du chèque est insuffisante, de porter à votre compte Master Charge le montant nécessaire pour couvrir la transaction. La Banque de Montréal se réserve le droit de vérifier l'authenticité de votre carte Master Charge.

Pour obtenir plus de détails, passez nous voir, à l'une de nos 1 234 succursales.

une initiative **PRATIQUE** de la Banque de Montréal



## METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182**
**Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 269-3360**
**Ron Gagnon - Rés.: 233-8498**

**PETERSFIELD — 30 MILLES DU PÉRIMÈTRE**
Cette jolie maison de 2 étages est située sur une grande propriété au bord de l'eau. 3 ou 4 chambres à coucher, chauffage électrique, quai flottant et beaucoup d'autres commodités. Cette maison est construite pour y demeurer toute l'année.

**POPLAR BAY** - Joli petit chalet au bord du lac - 70 milles de la ville - On demande $27,000.

**SAINT-VITAL** - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport.

**PARC WINDSOR** - Maison de 3 chambres à coucher, petite salle à manger, salle de loisirs et chambre supplémentaire au sous-sol. Possession immédiate.

**PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG,** près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.



**NORWOOD RUE HORACE**
Grande maison de 2 étages avec sous-sol complet, 3 salles de bains. Peut servir comme maison de famille ou pour investissement. Près des écoles et autobus.

**RUE KITSON — $39,000.00**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

**BOULEVARD PROVENCHER** - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

## TRUST ROYAL




1576, ch. St. Mary's
Winnipeg, Man. R2M 3W4
Bur.: 257-3370 Rés.: 257-1571
poste 124

**421 EUGÉNIE**
Idéal pour la retraite ou pour jeune couple. Bungalow de 2 chambres à coucher avec sous-sol complet comprenant 2 chambres supplémentaires avec douche. Pourrait servir comme salle de loisirs. Lot de 37' x 150'. Téléphonez à Jeanne d'Auteuil au 257-1571.

**ILE-DES-CHÊNES — $38,000**
Deux beaux "S x S" sur grand lot de 40' x 200'. Entrées séparées, sous-sol complet. Un seul étage. Les appartements sont grands et bien situés sur la rue Deschênes. Téléphonez à Jeanne d'Auteuil au 257-1571.

**PLACE NIAKWA**
Quatre chambres à coucher, grand salon et salle à manger, cuisine bien disposée, salle de jeux au sous-sol, garage attenant. On demande $69,000 mais présentez une offre. Téléphonez à Jeanne d'Auteuil au 257-1571.

**314 HOLDEN — SAINT-BONIFACE**
$41,500. 1,500 pieds carrés. Sur grand lot. Pour la famille qui désire beaucoup d'espace et une bonne maison de famille. Taxes: $425.00 nets. Libre le 15 septembre. Autobus scolaires à la porte, et patinoire et piscine pour les jeunes. Téléphonez à Jeanne d'Auteuil au 257-1571.

**Gérard Pelletier, gérant**
**257-3370 ou 334-0112**

## BOUCHARD REALTY



**433-7502**
Saint-Pierre-Jolys

***Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix***



**SAINT-PIERRE**
$55,000. Ne tardez pas pour acheter ce 'bi-level' de 2 ans, 4 chambres à coucher et foyer. Situé sur une belle propriété de 10 acres, près de la rivière, à 2 milles du village. Service d'autobus scolaire.



**PIONEER LOG HOMES**
Nous sommes leur agence exclusive dans le sud du Manitoba. Six différents modèles ou construction sur demande.

### FERMES

**SAINT-PIERRE - $10,000.** Beau lot de 2 acres boisées au bord de la rivière, à un mille du village.

**160 ACRES DE TERRAIN AGRICOLE** déjà cultivés, à 2 milles de Saint-Pierre.

**80 ACRES DE TERRAIN BOISÉ** à 3 milles de Saint-Malo.

**18 ACRES DE TERRAIN** sur chemin 59, à ¼ mille au nord du village de Saint-Pierre.

*LA*



*NOUS INFORME*

## *DES COMMERCANTS FRANCOPHONES? ÇA EXISTE!*

**Utilisez le "BOTTIN DES COMMERÇANTS"!!!**

Les commerces et individus suivants ont récemment fait leurs débuts dans le monde du commerce:

- Vous pouvez échanger vos livres usagés, acheter des livres et bandes dessinées à des prix incroyables, vous pouvez vendre vos livres!

  **Venez nous voir au**
  **RECOIN DU LIVRE**
  **[Canot du Voyageur]**
  **202, boul. Provencher**
  **Tél.: 247-5014**

- La cour à bois de La Broquerie a changé de main. Venez nous voir pour tous vos besoins de constructions, quincaillerie, peintures, tapis.

  **Aimé, Gilbert et Louis Tétrault,**
  **Propriétaires**
  **Tél.: 1-424-5333**
  **284-2081 [directe de Winnipeg]**

- **M. Claude Tétrault**
  **Courtiers en valeurs mobilières**
  **WOOD-GUNDY LTÉE**
  **380, avenue Broadway**
  **Winnipeg, Man.**
  **Tél.: 942-6141**

- Pour vos projets de construction d'entrepôts, garages et aménagements de maisons de toutes sortes, entrez en communication avec:

  **LA COMPAGNIE F & L CONSTRUCTION LTÉE**
  **Fernand Laurencelle et Léo Taillefer,**
  **Propriétaires**
  **Tél.: 247-7173, 1-878-3549**

- **100 NONS**
  Disco le 15 septembre
  Pour plus de renseignements, téléphonez à Jeanne au 233-8777

- Vous avez un nouveau commerce et offrez un service en français? **Laissez-nous le savoir: 233-4915.**